

DEPARTEMENT
VAR

COMMUNE
SIX-FOURS-LES-PLAGES

LC/MG

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 458

Liberté-Égalité-Fraternité



ARRETE DU MAIRE

Frédéric BOCCALETTI,
Maire de SIX-FOURS-LES-PLAGES
Député du VAR

VU L'élection du Maire et des Adjoints en date du 27 Mars 2026,

VU L'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Le Maire est seul chargé de l'Administration, mais peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjoints et à des membres du Conseil Municipal »,

VU L'article L 2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Les délégations données par le Maire en application de l'article L 2122-18 et L 2122-19 subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées »,

VU L'arrêté Municipal n°545 donnant délégation à Madame Élodie MONIER 13ème adjointe au Maire,

CONSIDERANT La nécessité, pour la bonne marche de l'administration de procéder à la délégation suivante.

ARRETE

ARTICLE 1: L'arrêté municipal n°545 est abrogé,

ARTICLE 2: Délégation de fonction et de signature est donnée à Madame Élodie MONIER, 13ème adjointe au Maire, dans le domaine de l'environnement, le développement durable, la protection animale et la mobilité.
A cet effet Madame MONIER signe tous documents, courriers et bons de commande relatifs à cette délégation.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes du Maire et transmis à Monsieur Le Préfet du Var.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa publication,

ARTICLE 5 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et notifié à l'intéressée.

FAIT à SIX-FOURS-LES-PLAGES, Le **07 MAI 2026**



Frédéric BOCCALETTI,
Maire de SIX-FOURS-LES-PLAGES
Député du VAR

Accusé de réception en préfecture
03/05/2026 12:58:06
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026